

Commune de Arc-en-Barrois

ARRIVÉE LE

28 MARS 2019

MAIRIE ARC EN BARROIS

date de dépôt : 05 février 2019
date d'affichage d'avis de dépôt en mairie :
05 février 2019

demandeur : Monsieur MARTIN Florian
pour : la construction d'une piscine
adresse terrain : 11 RUE des Eleux, à
Châteauvillain (52120)

ARRÊTÉ

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Arc-en-Barrois**

Le maire de Arc-en-Barrois,

Vu la déclaration préalable présentée le 05 février 2019 par Monsieur MARTIN Florian demeurant 11 RUE des Eleux, Châteauvillain (52120);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une piscine ;
- sur un terrain situé 11 RUE des Eleux, à Châteauvillain (52120) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 07 mars 2019;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/07/07 ; (zone UBa)

Vu l'avis simple favorable de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France en date du 22/02/2019 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

ARC EN BARROIS le
28 Mars 2019
Le maire,



**Le Maire
Philippe FREQUELIN**

PISCINE :

La piscine ne pourra avoir qu'un usage privatif.

Toutes les mesures utiles seront prises pour éviter les noyades, notamment des jeunes enfants, conformément à la loi en vigueur